



Monsieur Serge CASTEL
Préfet du Cantal
2, cours Monthyon
15000 Aurillac

Aurillac, le 10 Mai 2022

Stéphane
SAUTAREL

cheu Monsieur le Préfet,

Sénateur
du Cantal

Secrétaire de la
commission
des finances

Membre de la
délégation
à la prospective

Conseiller régional
Auvergne-Rhône-Alpes

Par courrier en date du 17 septembre 2021, je vous sollicitais quant aux événements diluviens exceptionnels qui se sont déroulés dans le Cantal, touchant de nombreuses communes, notamment au cœur de notre massif au Falgoux ou à Cheylade, plus particulièrement.

Depuis, les collectivités concernées ont effectué toutes les démarches nécessaires d'un point de vue administratif, ainsi que les visites sur le terrain avec les agents de l'État afin que leurs dossiers de reconnaissance de catastrophe naturelle soient en bonne et due forme déclenchant potentiellement un dédommagement financier, indispensable aux conséquentes réparations et travaux urgents à mener.

A ce titre, de nombreuses communes m'ont témoigné tout leur désarroi quant au manque d'informations et de suivi concernant leurs dossiers, sept mois après les événements météorologiques. Je vous demande de bien vouloir prendre en compte ces attentes afin que le Ministère de l'intérieur statue sur ces situations problématiques pour nos petites communes de montagne.

Convaincu de votre coopération dans l'intérêt de nos communes cantaliennes, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes très sincères salutations.

Seul à pouvoir compter sur votre appui. Bien à vous.

Stéphane SAUTAREL